



Electricité
1er trimestre 2024 (1er janvier 2024 - 31 mars 2024)

Clients protégés
Prix social maximal

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL MONO Horaire		
Composante énergie (€cent/kWh)*	14,180	15,031
Composante distribution (€cent/kWh)	7,555	8,008
Composante transport (€cent/kWh)	0,379	0,402
Total (€cent/kWh)	22,114	23,441

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL BI Horaire		
Jour		
Composante énergie (€cent/kWh)	14,670	15,550
Composante distribution (€cent/kWh)	7,555	8,008
Composante transport (€cent/kWh)	0,379	0,402
Total (€cent/kWh)	22,604	23,960
Nuit		
Composante énergie (€cent/kWh)	14,048	14,891
Composante distribution (€cent/kWh)	7,555	8,008
Composante transport (€cent/kWh)	0,379	0,402
Total (€cent/kWh)	21,982	23,301

	hors TVA	TVA 6% comprise
TARIF SOCIAL EXCLUSIF DE NUIT		
Composante énergie (€cent/kWh)	13,594	14,410
Composante distribution (€cent/kWh)	6,651	7,050
Composante transport (€cent/kWh)	0,356	0,377
Total (€cent/kWh)	20,601	21,837

* Dans ce tableau, les tarifs sociaux sont exprimés en €cent/kWh, c'est-à-dire en centimes d'euros par kWh.
Pour les convertir en euros par kWh, il convient de les diviser par 100.
Pour les convertir en euros par MWh, il convient de les multiplier par 10.

Ces tarifs ne comprennent pas les éléments suivants : cotisation énergie, accise spéciale, redevance de raccordement (Wallonie) et cotisation fonds énergie (Flandre).

Les clients protégés sont exonérés de la cotisation énergie et de la cotisation fonds énergie (Flandre).

Les tarifs de réseaux de transport et de distribution sont inclus.

Les données par composante sont uniquement communiquées à titre d'information.
Il est recommandé de reprendre seulement le tarif total sur la facture du client.